



La Foire d'Automne se déroulera le dimanche 3 octobre 2021 (10h/18h) - Elle est organisée par la SPL Rahin et Chérimont - Ronchamp Tourisme et l'AAPPMA Champagny-Ronchamp.

Règlement 2021

Les organisateurs se réservent l'exclusivité des activités de buvette.

Un repas campagnard sera proposé par un traiteur choisi au préalable. Les artisans habilités à l'activité de restauration, qui voudraient proposer de la petite restauration sur leur stand, seront acceptés mais devront le mentionner sur le bulletin d'adhésion.

Les emplacements seront attribués par les organisateurs. En aucun cas l'exposant ne pourra changer de place, il s'installera sur la surface définie en amont et prévue sur le plan.

Il n'y a aucune garantie que tous les exposants seront acceptés.

A. Sont admis à participer à cet évènement:

- > Les producteurs qui vendent leur récolte à l'état brut ou à l'état transformé (sous réserve de conformité aux normes sanitaires et à la réglementation en vigueur),
- > Les artisans/producteurs de produits gastronomiques régionaux dans la limite acceptable par les organisateurs,
- > Les artisans et artisans d'art (il faut que les produits présentés soit des produits OBLIGATOIREMENT faits main).

VOS ENGAGEMENTS :

- 1) Respecter les horaires d'ouverture au public (10h – 18h), et installer son stand pour que tout soit prêt avant l'ouverture de la Foire (installation à partir de 6h30 et jusqu'à 9h MAXIMUM – après 8h30 l'emplacement n'est plus garanti),
- 2) Après déballage, avant l'ouverture de la Foire, *les exposants devront avoir complètement évacué les véhicules de leur emplacement et les garer sur les parkings prévus à cet effet,*
- 3) Respecter les différentes réglementations pour l'étiquetage, les emballages, la température, l'hygiène, la protection, ..., dans le contexte sanitaire actuel, des contrôles sont à envisager.
- 4) Enlever vos débris et nettoyer votre emplacement en fin de journée.

B. Validation de votre participation

Afin de valider l'inscription, le règlement (en chèque, en espèces ou en PIVE *) correspondant au prix total de votre stand doit être joint au dossier d'inscription. Cela vaut validation de l'inscription. **Tout formulaire d'inscription renvoyé par un exposant non accompagné du règlement ne pourra pas être pris en compte par l'organisation.**

** La Pive est une monnaie locale et complémentaire à l'euro. Elle circule uniquement sur la Franche-Comté. Son 1er objectif est de **soutenir l'économie locale** en incitant les particuliers à réserver leurs achats aux commerces et artisans de proximité.*

Documents à fournir à l'organisation :

- attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle obligatoire pour tous ;

Et aussi

Pour les commerçants non sédentaires : la carte d'activités non sédentaires, l'extrait du registre de commerce (- de 3 mois), titre ou carte mentionnant la profession pour les commerçants étrangers.

Pour les producteurs : un certificat d'assujettissement au régime de protection sociale des personnes non salariées agricoles (MSA),

Pour les métiers forains : la carte permettant l'exercice d'activités non sédentaires ou livret de circulation, l'extrait du registre de commerce (- de 3 mois), contrôle technique du métier valide.

Les exposants vendeurs en vin et alcool sont priés de retourner une autorisation de débit de boisson avec le formulaire d'inscription. Il leur est conseillé d'en apporter un double pour le jour de la Foire.

C. Tous les exposants doivent également retourner ce règlement daté et signé.

Pour les exposants envoyant leur dossier par courrier, une confirmation leur sera alors adressée par email. Tout dossier incomplet ne pourra être pris en compte par la **SPL Rahin et Chérimont - Ronchamp Tourisme**.

Les exposants, de par leur inscription à cet évènement, donnent leur accord et leur autorisation pour l'utilisation de photographies prises à l'occasion des différentes éditions de la Foire d'Automne – photographies utilisées pour diffusion sur différents supports : internet, presse, vidéo, etc.



Je soussigné(e)

Responsable de l'entreprise

Participera à La Foire d'Automne le dimanche 3 octobre 2021.

Je reconnais avoir lu et j'accepte le règlement concernant cet évènement.

Dans le contexte actuel, je m'engage à mettre en place et à faire respecter les gestes barrière en vigueur.

Date :

Signature

22^{ème}

FOIRE d'automne

Bulletin d'inscription exposant

Je participe à la Foire d'Automne

Votre Commerce / Votre Entreprise :

.....

Nom du responsable :

Prénom :

Adresse :
.....

Code Postal : Ville :

E-mail : (+ rapide pour nos échanges)

Téléphone :

Votre véhicule :
.....

Détails des produits exposés et vendus :
.....
.....
.....
.....
.....
.....

IMPORTANT : NE SERONT ADMIS, EXPOSÉS OU VENDUS QUE LES ARTICLES ET PRODUITS, MENTIONNÉS DANS LE RÈGLEMENT ET VALIDÉS PAR L'ORGANISATION.

CE DOCUMENT EST À RENVOYER OBLIGATOIREMENT.

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE.

Tarifs 2021

Foire d'Automne
4 octobre

Hall couverte /
coursives

8€ *m = €

NON COUVERT
(SELON LE PLAN DE LA MANIFESTATION)

5€ *m = €

RACCORDEMENT ELECTRIQUE

1 * 12€ = €

TOTAL

..... €



Je soussigné(e)
Responsable de l'entreprise

Participera à La Foire d'Automne le dimanche 3 octobre 2021

Je verse la somme correspondant au calcul du tableau ci-dessus.
à l'Ordre de la SPL Rahin et Chérumont / en chèque / en espèces / en PIVE.

Date :

Signature :